



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye - Semaine du 15 au 21 décembre 2017

Tunisie

- *La Banque centrale de Tunisie présente une nouvelle courbe des taux des bons du Trésor*
- *Le montant des investissements dans le secteur industriel a augmenté de 14% en novembre 2017*
- *La BEI accorde 166 M€ pour le financement du premier tronçon de l'autoroute du Centre*
- *La Banque centrale de Tunisie annonce l'organisation de l'Africa Blockchain summit en mai 2018*
- *La BERD accorde un financement de 50 M€ à la Banque de Tunisie*
- *La KfW octroie un prêt de 82 M€ à la Tunisie dans le secteur de l'eau et de l'assainissement*

Libye

- *La chambre des représentants de Tobrouk a élu un nouveau gouverneur de la Banque centrale*
- *Création d'un comité technique supérieur chargé de défendre les intérêts des entreprises égyptiennes dans le cadre de futures attributions de contrats*
- *La dette extérieure de la Libye dans le domaine de la santé s'élève à 900 M\$*

TUNISIE

- *La Banque centrale de Tunisie présente une nouvelle courbe des taux des bons du Trésor*

La Banque centrale de Tunisie (BCT) a présenté jeudi 21 décembre une nouvelle modélisation de la courbe des taux des émissions obligataires domestiques. Lancé depuis février 2017 et réalisée avec l'appui technique de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), cette nouvelle modélisation devrait permettre de favoriser un meilleur ciblage des taux d'intérêts et ainsi d'améliorer la valorisation des différents actifs financiers. La mise en place de cette courbe des taux pourrait ainsi renforcer l'attractivité du marché des produits dérivés et plus globalement du système financier tunisien. Elle constituera également un appui important pour la BCT afin de conduire sa politique monétaire avec une meilleure efficacité.

- *Le montant des investissements dans le secteur industriel a augmenté de 14% en novembre 2017*

L'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII) a publié les données relatives aux déclarations d'investissement dans l'industrie pour les 11 premiers mois de l'année 2017. Ceux-ci ont augmenté de 14% par rapport à la même période en 2016, passant de 2,8 MNTD à plus de 3 MTND. Les déclarations d'investissements ont notamment augmenté dans les secteurs du textile et de l'habillement (+74%), des matériaux de construction (+50%) et des industries mécaniques et électriques (+16%). Au contraire, les industries chimiques (-10%) et les industries agro-alimentaires (-2%) ont subi un recul des investissements. Dans l'ensemble, environ 3 3300 projets ont été déclarés dans le secteur industriel, permettant la création de plus de 50 000 emplois sur l'année. Enfin, 52% de ces déclarations d'investissements sont des extensions d'investissements déjà réalisés en Tunisie. ([Rapport disponible](#))

- *La BEI accorde 166 M€ pour le financement du premier tronçon de l'autoroute du Centre*

La Banque européenne d'investissement (BEI) a accordé un crédit de 166 M€ à la Tunisie, destiné au financement du projet du premier tronçon de l'autoroute du Centre (Sbikha-Jelma, pour un tronçon global de 186 km), qui fait partie des chantiers prioritaires ciblés par Plan quinquennal 2016-2020. Le crédit accordé sur une maturité de 30 ans devrait, selon la BEI, permettre la création de 140 emplois directs et de plus de 9 000 emplois temporaires. Les infrastructures dans le domaine des transports font partie des secteurs clés d'intervention de la BEI en Tunisie, qui a annoncé que le montant de ses engagements dans le pays pourrait s'élever à 2,5 Mds€ sur la période 2016-2020.

- *La Banque centrale de Tunisie annonce l'organisation de l'Africa Blockchain summit en mai 2018*
La Banque centrale de Tunisie a annoncé l'organisation de l'« *Africa Blockchain summit* » en mai 2018 à Tunis, en partenariat avec Paris EUROPLACE, organisation représentative de la Place financière de Paris. Ce sommet portera sur la thématique de la technologie des registres distribués (*Blockchain*) et les perspectives qu'elle offre dans les domaines bancaire et financier. Il regroupera plusieurs Gouverneurs de Banques centrales africaines, des institutions multinationales, des acteurs africains du secteur de la finance, des académiciens et chercheurs, afin d'échanger sur les expériences et les avancées réalisées en matière d'applications pratiques de cette nouvelle technologie.

- *La BERD accorde un financement de 50 M€ à la Banque de Tunisie*
La BERD a accordé à la Banque de Tunisie un prêt de 50 M€ sur 7 ans, dans le cadre de la facilité *Financial Intermediaries Framework* (FIF). Cet outil de financement, lancé en 2014, vise à consolider les bilans des PME bénéficiaires et à renforcer leur compétitivité en augmentant leur capacité de financement. La BERD a également octroyé une ligne de financement de 20 M\$ (18 M€) au titre du *Trade Facilitation Programme* (TFP), qui vise à favoriser le financement du commerce international par les banques en couvrant le risque politique ou commercial des transactions.

- *La KfW octroie un prêt de 82 M€ à la Tunisie dans le secteur de l'eau et de l'assainissement*
La Banque de développement allemande (KfW), l'Office national de l'assainissement (ONAS) et la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) ont signé trois accords de prêts s'élevant à 82 M€, ainsi qu'un don de 2,5 M€. Ces financements seront dédiés à la construction de cinq stations de dessalement d'eau saumâtre (dont la concentration en sel est inférieure à celle de l'eau de mer) pour le compte de la SONEDE à Sidi Bouzid, Gafsa, Kebili, Deguèche et Ben Guerdane (40 M€), au programme « Maîtrise d'Énergie » de l'ONAS (32 M€) et enfin au projet de pérennisation des systèmes d'adduction d'eau potable en milieu rural (10 M€ de prêt et 2,5 M€ de dons).

LIBYE

- *La chambre des représentants de Tobrouk a élu un nouveau gouverneur de la Banque centrale*
La Chambre des représentants basée à Tobrouk a élu mardi 19 décembre un nouveau Gouverneur de la Banque centrale, M. Mohamed Al-Shukri, originaire de Khoms. Sur 107 députés, 54 ont voté pour M. Al-Shukri, contre seulement 3 pour M. Ali Al-Habri, actuel Gouverneur de la Banque centrale reconnue par la chambre des représentants, basée à Al-Beida. M. Al-Shukri est un ancien cadre de la *Jumhouria Bank* et ancien Vice-Gouverneur adjoint de la Banque centrale de Libye. Le gouverneur de la Banque centrale basée à Tripoli, M. Sadiq Al-Kebir, a rejeté cette nomination, invoquant sa responsabilité en tant que garant des réserves de la Banque centrale ainsi que la légitimité de son institution d'après les accords Skhirat. Le vote de la chambre des représentants n'aurait donc, selon lui, aucune valeur juridique.

- *Création d'un comité technique supérieur chargé de défendre les intérêts des entreprises égyptiennes dans le cadre de futures attributions de contrats*
M. Osama Hamad, ministre des Finances au sein du GEN, a affirmé samedi 16 décembre qu'un comité technique supérieur conjoint sera mis en place avec l'Égypte en janvier 2018, chargé de renforcer les relations économiques entre les deux pays et de promouvoir les investissements bilatéraux. Ce comité viserait à favoriser les entreprises égyptiennes dans le cadre de futures attributions de contrats concernant la reconstruction du pays. En 2012, le gouvernement libyen avait déjà annoncé que les entreprises égyptiennes obtiendraient un ensemble de contrats pour un montant de 9 Mds\$, dont 5 Mds\$ dans l'immobilier, portées notamment par *Orascom* et *Hassan Allam Holding*, principales entreprises égyptiennes du secteur.

- *La dette extérieure de la Libye dans le domaine de la santé s'élève à 900 M\$*
La dette accumulée par les libyens bénéficiant de traitements médicaux à l'étranger s'élèverait à 900 M\$ (760 M€), selon le ministre de la santé du Gouvernement d'entente nationale (GEN), M. Omar Al-Taher. Ces arriérés sont désormais réclamés par les différents pays (500 M\$ par la Jordanie, 80 M\$ par la Tunisie notamment) au gouvernement libyen. Celui-ci a donc décidé de constituer un comité d'audit, chargé d'analyser la nature des différentes créances, et d'évaluer les solutions budgétaires envisageables.